



aefe
Agence pour
l'enseignement français
à l'étranger

POLE SPORTIF D'EXCELLENCE

Madame, Monsieur,

Les pré-inscriptions pour les activités sportives du secondaire sont ouvertes à **partir du lundi 03 septembre**.

1) **PRE INSCRIPTION**

Veillez rendre le document d'inscription n°1 rempli et signé, à l'un des professeurs d'EPS **avant le vendredi 07 septembre**

2) **INSCRIPTION**

Pour que l'inscription soit validée et pouvoir commencer les entrainements, il vous faudra rendre à un professeur d'EPS **le dossier d'inscription complet, le samedi 8 septembre, entre 9h00 et 12h00 sur le site de Thadeua**, auprès de M. VIAUD et M. VASLET, qui pourront répondre alors à toutes vos questions. Il est possible de se faire représenter par un tiers.

Ce dernier est composé :

- 1) d'une autorisation parentale (même si l'élève est majeur), DOCUMENT N°2
- 2) d'un certificat médical, DOCUMENT N°2
- 3) de la cotisation dont le montant est liée au volume horaire des activités choisies et du statut de l'élève (boursier ou non) :
 - **1 heure** par semaine sur l'année correspond à **70 USD**
 - **1 heure 30** par semaine sur l'année correspond à **100 USD**
 - **2 heures** par semaine sur l'année correspondent à **140 USD**
 - **3 heures** par semaine sur l'année correspondent à **200 USD**.

Les élèves boursiers ne sont redevables pour cette cotisation annuelle que d'un montant indexé au pourcentage de leur bourse, avec un minimum forfaitaire.

Pour l'ensemble des élèves à jour de leur inscription, les activités sportives reprendront à partir du **lundi 17 septembre 2018**, en fonction de l'état d'achèvement des infrastructures et de l'atteinte d'un nombre suffisant d'inscription pour que l'activité puisse fonctionner.

Ces frais couvrent la participation aux entrainements, aux différentes compétitions organisées dans l'année (interne à l'établissement ou avec les autres écoles internationales) et des photos collectives d'équipes.

Un élève peut être inscrit à autant d'activités qu'il le souhaite.

**Cette inscription engage l'élève à une fréquentation régulière durant toute l'année.
En cas de trop nombreuses absences, une exclusion pourra être prononcée.**

*Pour l'équipe pédagogique,
M. VIAUD Sébastien, Enseignant coordonateur EPS.*